

Un positionnement favorable parmi les régions méditerranéennes

Région méditerranéenne et alpine, Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'un riche patrimoine naturel. Par rapport à la moyenne des régions de l'Union européenne, les démarches de préservation concernent une part importante des sols et l'agriculture biologique y est davantage représentée. Le niveau de pollution aux particules fines et la hausse des températures depuis les années 1990 y sont plus limitées qu'en moyenne en Europe. En revanche, les sols y sont plus artificialisés.

Sur le plan démographique, la région est atypique en Europe, marquée par une forte présence des seniors et des moins de 20 ans. Malgré un vieillissement plus avancé, la population s'accroît, portée par un excédent naturel et un excédent migratoire.

Sur le plan économique, la participation au marché du travail est plus faible et le taux de chômage plus élevé dans la région. Les habitants ont toutefois un niveau de formation plus élevé que la moyenne européenne et leur usage quotidien des outils numériques est supérieur. L'activité reste orientée vers les services à la population, tandis que les services à forte intensité technologique se développent au même rythme qu'en Europe.

Parmi les régions méditerranéennes, Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionne favorablement et partage de nombreuses similitudes avec la région de Valence et la Catalogne. Bien que moins riche que la moyenne des autres régions alpines, elle s'en distingue positivement sur le plan environnemental.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des 240 régions **NUTS2** des 27 pays membres de l'Union européenne. Le niveau NUTS2 correspond par exemple aux anciennes régions administratives en France, aux régions autonomes en Espagne et à une subdivision des Länder en Allemagne. Avec plus de 5 millions d'habitants et une superficie de 31 400 km², Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 10^e région la plus peuplée de l'Union européenne et une des plus vastes.

À la croisée des influences alpines et méditerranéennes, elle possède un patrimoine naturel riche tant montagnard que littoral ► encadré.

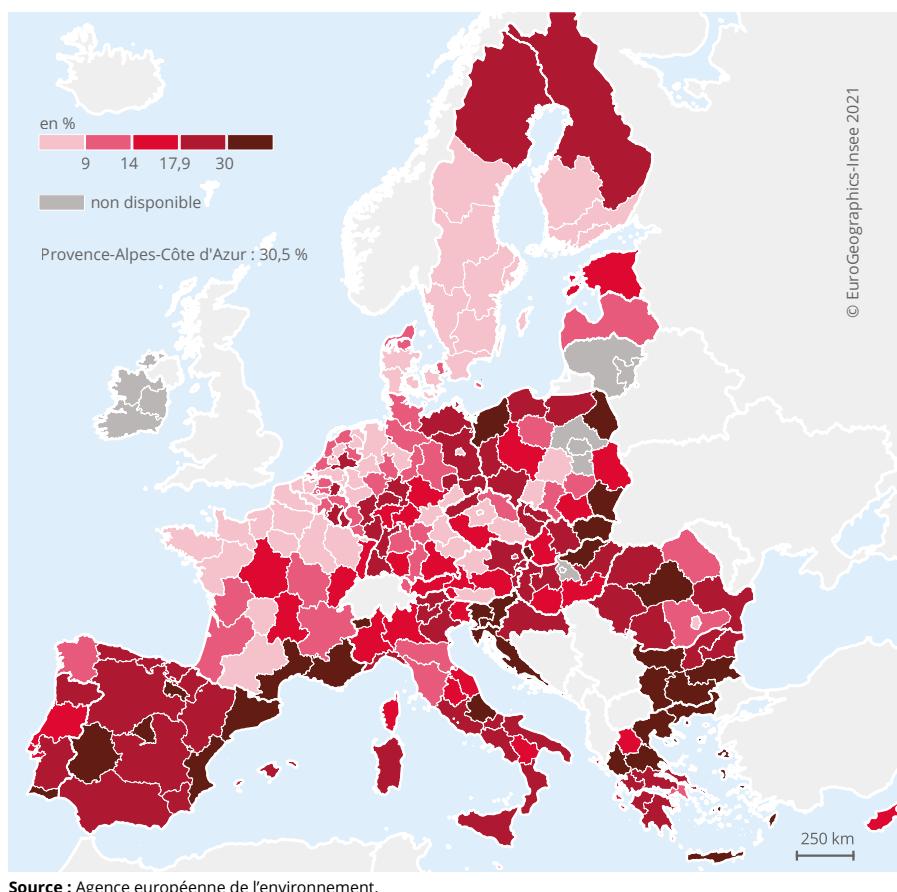
Des démarches de préservation de l'environnement

De nombreux sites naturels d'exception sont présents dans la région et différents acteurs cherchent à en préserver les paysages et la biodiversité. On recense ainsi quatre des onze parcs nationaux français : deux littoraux, Calanques et Port-Cros, et deux montagneux, le Mercantour et les Écrins. Des démarches de conservation de la biodiversité ont été engagées via différentes réserves naturelles (dix nationales, sept régionales et quatre réserves de biosphère dont celles de Camargue, du Luberon et du Mont-Ventoux). Outil de la politique européenne en faveur de la préservation de la biodiversité, le réseau **Natura 2000** protège 30 % des sols de la région en 2015, contre 18 % en

moyenne européenne ► **figure 1**. Les régions grecques, espagnoles et françaises bordant le littoral méditerranéen sont

également très concernées. La région bénéficie parallèlement d'une importante part de forêts (46 % contre 39 % en moyenne

► 1. Part des surfaces Natura 2000 dans l'ensemble des surfaces en 2015



européenne en 2018), qui a progressé de six points depuis 2009, principalement en remplacement de surfaces agricoles ou en friche.

Un net engagement dans l'agriculture biologique

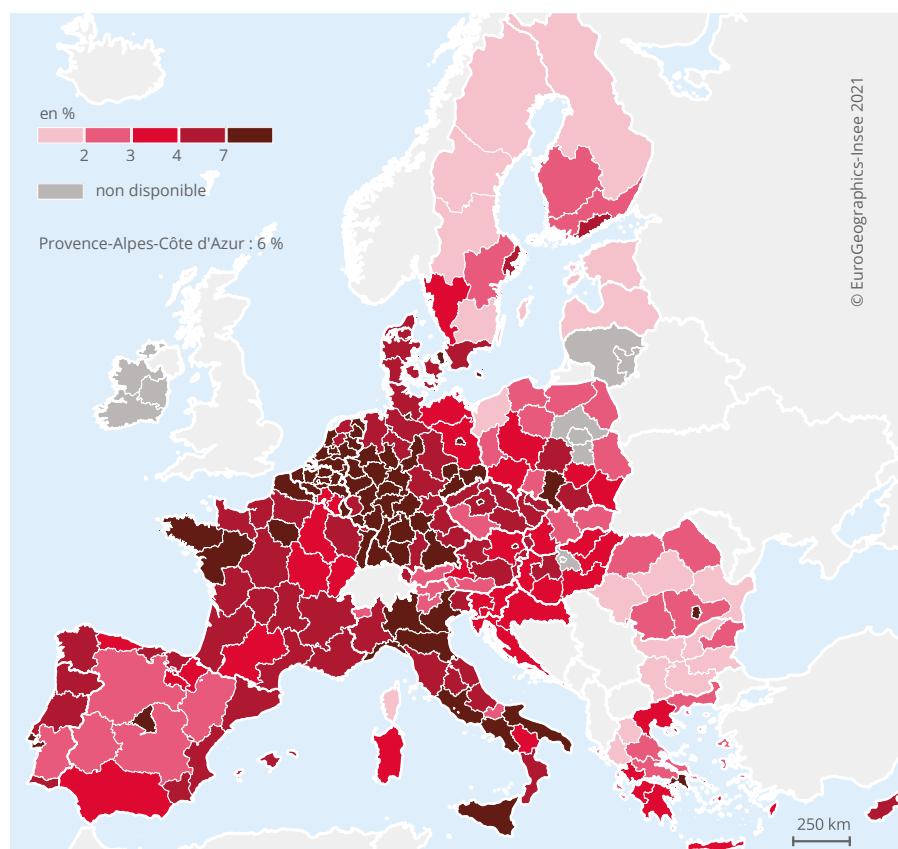
Accompagner la transition écologique en garantissant l'accès à une alimentation sûre et de qualité fait partie des objectifs de la prochaine politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne. Les acteurs de la région sont engagés dans cette démarche durable d'adaptation de leurs pratiques agricoles, qui permet aussi d'améliorer la qualité des sols. Un tiers de la surface agricole utile régionale est dédié à l'agriculture biologique (convertie ou en cours de conversion), contre moins de 10 % aux niveaux national et européen en 2020. L'orientation agricole de la région (viticulture, cultures fruitières, maraîchage et plantes fourragères pour ovins, caprins et autres herbivores), plus favorable à la culture biologique, explique en partie cette part élevée. Ces cultures propices, comme la viticulture ou les cultures fruitières, sont également plus fréquemment en agriculture biologique qu'au niveau national.

Si l'agriculture biologique occupe une part importante en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le secteur agricole dans son ensemble a un faible poids dans l'économie régionale. Seulement un quart des sols y sont consacrés, contre 37 % en moyenne en Europe. Et la part de l'agriculture, la sylviculture et la pêche dans l'emploi est trois fois moindre (1,3 % contre 4,3 %) en 2019.

Une hausse des températures et une pollution de l'air moindres qu'en moyenne européenne

L'accord de Paris vise à limiter la hausse des températures causée par les gaz à effet de serre, qui menace le système climatique et rend les phénomènes naturels extrêmes plus fréquents. La région n'est pas épargnée, comme en témoignent les récents épisodes méditerranéens (Var, vallée de la Roya) ou les grands feux de forêt (massif des Maures). Toutefois, la hausse des températures depuis les années 1990 y est moindre qu'en moyenne européenne (+ 0,4 °C contre + 0,6 °C sur vingt ans). Parmi les régions aux températures moyennes proches de celles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, seules quelques-unes comme Midi-Pyrénées, Castille-et-Léon en Espagne ou le nord du Portugal ont connu un moindre réchauffement. Dans les régions de l'est européen (Bulgarie, Hongrie...) et la majorité des régions italiennes (hormis la Ligurie, le Val d'Aoste et le Piémont), la hausse dépasse souvent 1 °C en vingt ans. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le niveau de pollution aux particules **PM2,5** subi par

► 2. Part des sols artificialisés dans l'ensemble des surfaces en 2015



Source : Eurostat.

la population est supérieur à la moyenne française, mais moindre qu'en moyenne européenne (12,8 µg/m³ contre 13,4 µg/m³ en 2019). Les régions les plus polluées se situent dans l'est européen, en particulier en Pologne, Tchéquie, Bulgarie mais aussi en Croatie, Slovaquie et en Lombardie, Vénétie et dans le Piémont pour l'Italie. Dans la région comme en moyenne européenne, la pollution aux particules PM2,5 s'atténue et cette diminution s'accélère depuis 2009 (- 21 % en Europe comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit une baisse environ deux fois plus marquée que pendant la décennie précédente).

Il existe toutefois de fortes disparités au sein de la région. Les fortes concentrations se retrouvent notamment dans les métropoles et le long de la vallée du Rhône [Rouaud, Chanac, 2019], territoires les plus peuplés. Les causes sont multiples : transports, pollution résidentielle (chauffage), émissions industrielles en particulier autour de l'étang de Berre et dans le golfe de Fos (raffineries, sidérurgie...).

Une pression sur les sols forte, mais qui progresse plus lentement qu'en Europe

Dans la région, les sols sont plus **artificialisés** qu'en moyenne européenne (6 % contre 4 % en 2015) ► **figure 2**. La région étant densément peuplée, la surface artificialisée rapportée à la population se

situe en revanche au niveau de la moyenne européenne. Les régions européennes les plus artificialisées sont les régions capitales, celles de la dorsale européenne des Pays-Bas à l'Italie du Nord, les régions italiennes de Lombardie, Campanie et Vénétie et en France, l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace et la Bretagne. La pression sur les sols, forte sur le littoral très urbanisé, s'explique par la présence des grandes villes et métropoles. En outre, la région, forte de ses attraits climatiques, paysagers et culturels, est une région parmi les plus touristiques d'Europe en termes de nombre de nuitées comme **l'intensité touristique**. Ses structures d'accueil et résidences secondaires s'ajoutent aux résidences principales et les mouvements de population en période touristique constituent une autre pression sur les espaces. En Europe, la Catalogne, également très touristique, est soumise aux mêmes types de pression. Entre 2009 et 2015, **l'artificialisation** des sols, au niveau global et par habitant, progresse moins dans la région qu'en moyenne européenne. Cela peut s'expliquer par une réserve foncière déjà limitée, en particulier sur la Côte d'Azur.

Une région âgée et qui vieillit plus vite

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région âgée, même au sein de l'Europe. La part des seniors de 65 ans ou plus y atteint 23,1 % contre 20,2 % en moyenne européenne

en 2019 ► **figure 3**. Au sein de la région, le constat est toutefois inégal, les trois départements alpins et le Var (24,5 % ou plus) sont plus âgés que le Vaucluse (22,1 %) et surtout que les Bouches-du-Rhône (20,5 %). Le vieillissement est plus rapide dans la région que dans l'Union européenne (+ 3,5 points contre + 2,5 entre 2010 et 2019). En particulier, la part des jeunes retraités (65-74 ans) s'accroît deux fois plus rapidement qu'en moyenne européenne (+ 2,6 points contre + 1,3 point), en partie du fait de l'installation dans la région de nouveaux retraités. En 2018, le Var et les Hautes-Alpes sont les plus attractifs pour cette catégorie de population.

Un excédent naturel, contrairement à la moyenne européenne

En dépit de ce vieillissement, la population de la région continue d'augmenter (+ 0,4 % par an entre 2013 et 2019) et ce, deux fois plus qu'en moyenne européenne. Cette progression est toutefois moindre qu'entre 2000 et 2005 (+ 1,0 % par an). Au début des années 2000, les migrations expliquaient les trois quarts de la croissance démographique de la région. En repli entre 2008 et 2013, l'attractivité de la région se redresse ensuite. Entre 2013 et 2019, le solde entre les installations dans la région et les départs (**solde migratoire**) explique ainsi la moitié de la hausse de population.

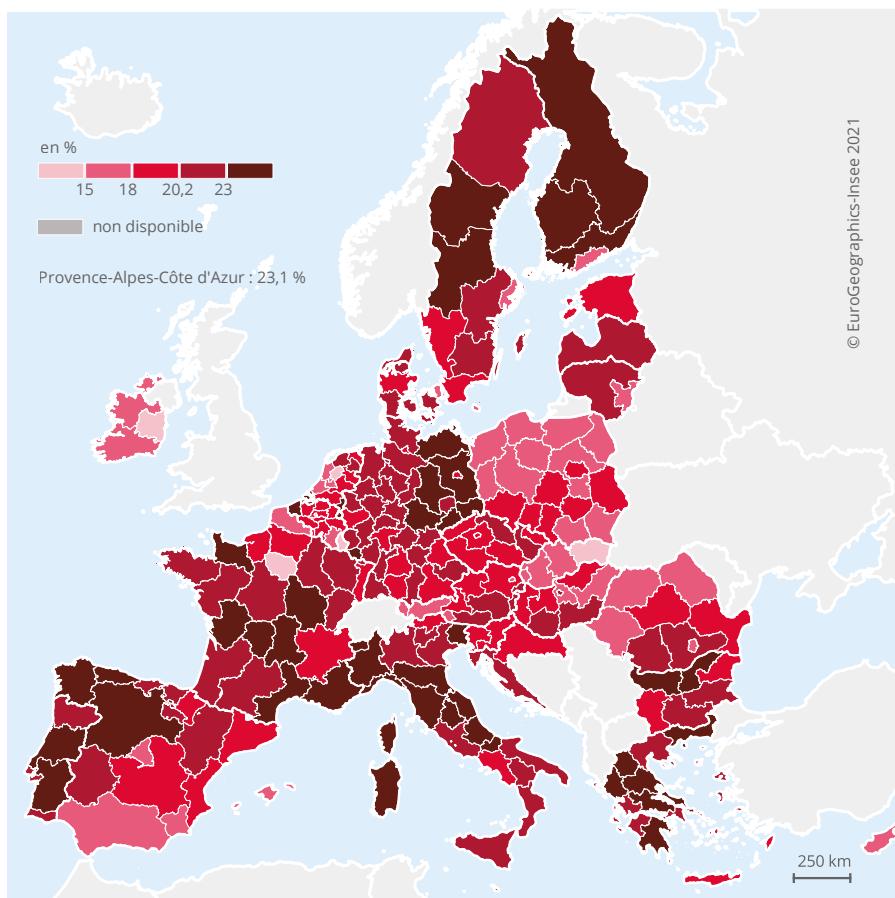
La région a conservé une natalité relativement forte, de sorte que l'excédent des naissances sur les décès (**excédent naturel**) explique l'autre moitié de la croissance démographique. À l'échelle européenne, en revanche, les décès sont devenus un peu plus nombreux que les naissances. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la fécondité reste élevée avec un **indicateur conjoncturel de fécondité** de 1,9 enfant par femme contre 1,5 en Europe en 2020. Ces caractéristiques démographiques sont partagées par plusieurs régions NUTS2 françaises, en particulier le Languedoc-Roussillon, mais aussi par certaines régions nordiques, suédoises en particulier.

Le déséquilibre entre les générations : un enjeu majeur

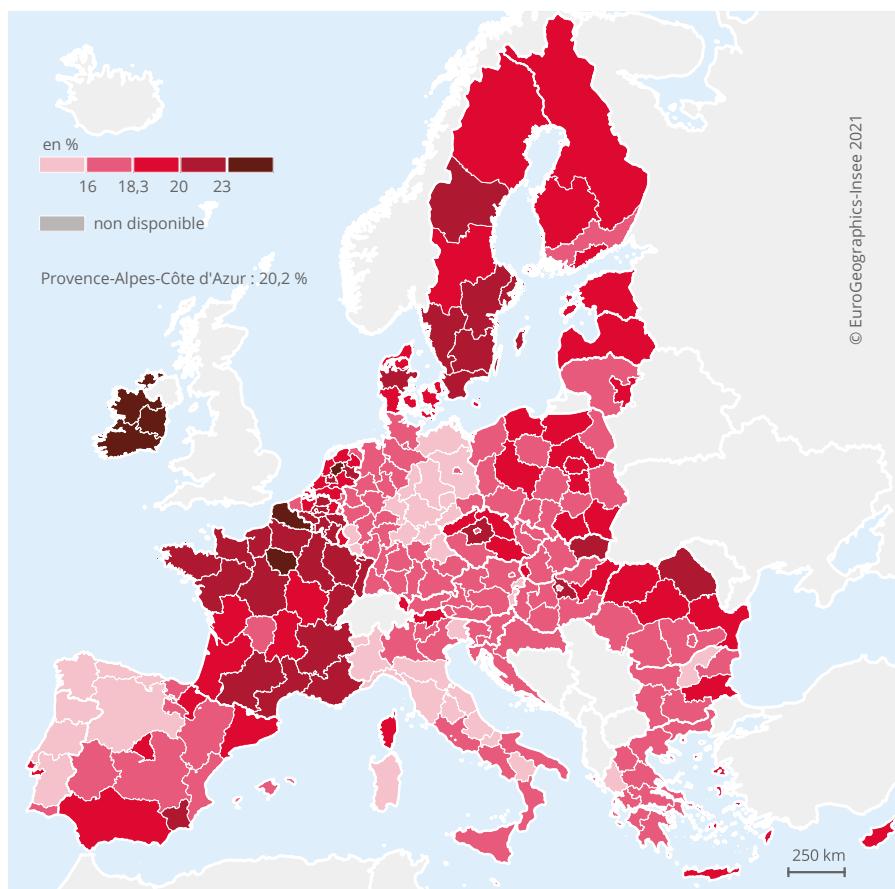
La structure démographique de la région est plutôt atypique en Europe, avec davantage de seniors mais aussi d'enfants (20,2 % de moins de 18 ans contre 18,3 %). Malgré la vigueur de la fécondité, le déséquilibre entre les générations s'accentue. Depuis 2018, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus dépasse celle des jeunes de moins de 20 ans dans la région, alors que ces deux populations s'équilibrent encore dans l'Union européenne en 2019 : l'**indice de vieillissement** atteint 103 en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 99 en Europe.

► 3. Part dans la population en 2019

a. des personnes de 65 ans ou plus



b. des personnes de moins de 18 ans



Source : Eurostat.

Cet indicateur progresse plus rapidement qu'au sein de l'Union (+ 18 points contre + 16 entre 2010 et 2019). Le vieillissement de la population est potentiellement génératrice d'emploi ; son accélération est un enjeu fort pour les pouvoirs publics et pose la question du financement de la dépendance.

Ce déséquilibre entre générations est cependant bien plus prononcé dans certaines régions européennes où la fécondité est faible, comme dans l'est de l'Allemagne, le nord de l'Italie – en particulier en Ligurie – ou dans le nord-ouest de l'Espagne.

De hauts niveaux de formation

En matière d'enseignement, les disparités apparaissent surtout à l'échelle nationale, les systèmes de formation étant propres à chaque pays.

En France, le niveau de formation dépasse la moyenne européenne : en 2019, 38 % de la population âgée de 25 à 64 ans y est diplômée de l'**enseignement supérieur**, contre 32 % dans l'Union. Provence-Alpes-Côte d'Azur creuse encore l'écart (38,8 %) et se situe parmi les premières régions françaises, derrière l'Île-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

À une époque où le diplôme s'avère de plus en plus nécessaire, même s'il offre moins de garanties qu'auparavant [Céreq, 2019], les jeunes sont plus souvent diplômés du supérieur que leurs aînés. Dans la région, 44,3 % des 25-34 ans le sont contre 39,5 % en Europe en 2019. À l'échelle nationale, Provence-Alpes-Côte-d'Azur se situe dans le premier quart des régions.

Une faible part d'actifs dans la population

Parmi les 15-64 ans, la propension à être en emploi ou à en chercher un est moindre : 69,6 % sont actifs dans la région en 2019 contre 73,4 % en Europe. L'écart entre la région et l'Europe s'explique uniquement par l'écart concernant les hommes (- 6 points).

En outre, parmi les actifs, le chômage est élevé : 8,6 % dans la région contre 6,6 % en moyenne européenne en 2019.

Conséquence d'un faible taux d'activité et d'un chômage élevé, la part des 25-64 en emploi est inférieure dans la région à la moyenne européenne (72,2 % en 2019, soit - 3 points).

Pour les jeunes, les difficultés pour trouver un emploi sont accrues. Pour les 20-24 ans diplômés depuis moins de trois ans, l'écart à la moyenne européenne est accentué (73,4 % soit - 6 points en moyenne 2017-2019). Comme en Italie, l'insertion des jeunes en France est plus difficile que dans certains pays comme l'Allemagne, où la conjoncture

de l'emploi et l'importance du système d'apprentissage facilitent leur insertion. Si le diplôme augmente les chances de trouver un emploi, il ne prévient pas du chômage, et ce davantage qu'en moyenne européenne. Le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur dans la région (7,9 % parmi les 25-34 ans en 2019) dépasse de près de deux points les moyennes européennes et françaises.

Plus de décrochage chez les jeunes

Malgré un niveau élevé de formation, 13,6 % de la population régionale âgée de 15 à 29 ans n'est en 2019 ni en emploi, ni en étude, ni en formation (NEET), une proportion supérieure à la moyenne européenne (12,6 %). Au niveau national, un tiers des NEET sont inactifs et ne souhaitent pas travailler pour des raisons diverses (parent au foyer, problèmes de santé...). Les deux tiers restants sont au chômage ou sont inactifs mais souhaiteraient travailler [Bernard, 2021].

Cette proportion élevée de NEET peut venir de difficultés d'adéquation entre formation et emploi, dans un contexte plus général de chômage élevé pour les jeunes. Alors que l'insertion est difficile, le fait d'être peu ou pas diplômé expose particulièrement au chômage. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux de chômage des personnes

peu ou pas diplômées s'élève à 24 % (18 % en moyenne européenne).

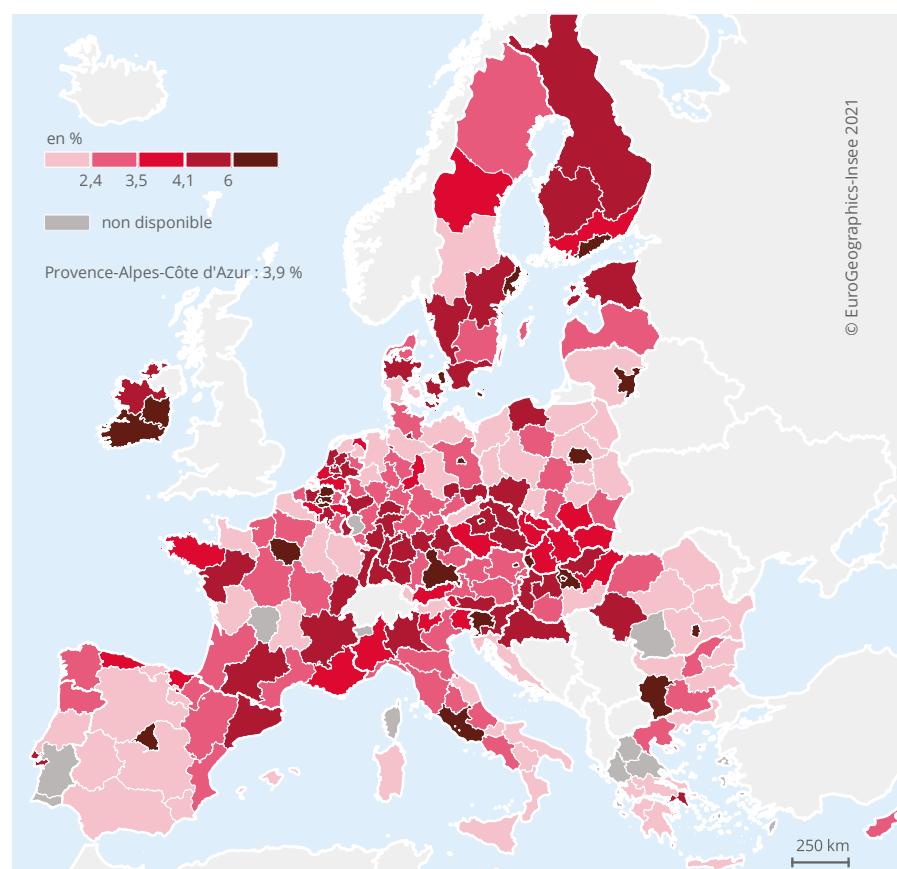
Entre 2010 et 2019, la part de NEET a diminué dans presque toutes les régions d'Europe, en raison d'une amélioration sur le marché du travail en fin de période. La baisse est moins marquée dans la région (- 2,3 points) qu'en moyenne européenne (- 2,8) du fait d'un moindre dynamisme du marché de l'emploi.

En Espagne, on retrouve, de manière encore plus marquée, cette concomitance de parts de diplômés du supérieur et de NEET élevées.

Un passage aux outils numériques plus rapide

À l'ère des nouvelles technologies, les comportements concernant l'usage des outils numériques évoluent, et ce plus vite au nord de l'Europe. Dans les pays nordiques, plus de neuf personnes sur dix utilisent quotidiennement internet en 2019. La France est au niveau de la moyenne européenne avec 77 %. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 79 % de la population utilise internet tous les jours. Ces usages se sont largement répandus dans la sphère commerciale et c'est en Allemagne et dans les pays nordiques que les achats en ligne sont les plus fréquents. La part des particuliers ayant commandé en ligne lors des trois derniers mois atteint

► 4. Part des secteurs à forte intensité technologique et de connaissance dans l'emploi en 2019



60 % en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, contre 58 % au niveau national et 49 % en moyenne européenne.

Économie de la connaissance : un développement dans la moyenne

L'effort de recherche et développement dans la région représente en 2017 2,2 % du **produit intérieur brut**. Il est proche de la moyenne nationale et légèrement au-dessus de la moyenne européenne (2,1 %). Dans d'autres régions françaises comme Midi-Pyrénées, du fait de la présence d'Airbus, mais aussi en Île-de-France, Auvergne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, cette proportion est plus forte.

Le développement des **secteurs à forte intensité technologique et de connaissance** se situe dans la moyenne, avec une accélération récente conforme à la tendance européenne. La part de l'emploi dans ces secteurs représente 3,9 % de l'emploi contre 4,1 % en Europe en 2019 ▶ **figure 4**.

Au niveau européen, les régions en tête sont les régions scandinaves et orientales, en particulier celles de Budapest, Prague, Stockholm, Helsinki et d'Irlande centrale et orientale.

Une économie toujours plus tournée vers les services à la population

L'économie de la région, comme celle des régions scandinaves, est tournée vers les services à la population, dans une acception large incluant notamment la santé, le travail social, l'éducation et l'administration publique. Les atouts climatiques, paysagers et culturels de la région, qui attirent retraités et touristes, constituent une des raisons de la persistance de cette orientation. L'industrie et la construction y sont en revanche sous-représentées (15,5 % de l'emploi contre 20,3 % en France et 25,4 % en Europe).

Si, en moyenne en Europe, les services aux personnes représentent 30 % de l'emploi en 2019, cette part atteint 42 % dans la région, en hausse de 4 points en dix ans. À l'image du tourisme, le poids des services aux personnes est plus élevé dans l'emploi que dans la valeur ajoutée totale (30 % dans la région et 22 % en moyenne européenne). À titre de comparaison, les services aux entreprises génèrent deux fois plus de richesses que d'emplois, dans la région comme au niveau européen.

L'orientation vers les services aux personnes contribue à expliquer le niveau du produit intérieur brut régional, légèrement inférieur à la moyenne européenne : 30 800 euros annuels en **standard de pouvoir d'achat** par habitant contre 31 200 en moyenne européenne. Provence-Alpes-Côte d'Azur

► Encadré – Provence-Alpes-Côte d'Azur, une inscription à la fois méditerranéenne et alpine

Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrit géographiquement sur deux types de territoires, les régions méditerranéennes et les régions alpines. D'un point de vue institutionnel, elle est engagée dans des programmes de coopération territoriale relatifs à ces deux ensembles.

Une inscription surtout méditerranéenne

Le programme **Interreg Euro-MED** rassemble les régions méditerranéennes des pays membres ou en pré-adhésion à l'Union européenne. Celui-ci soutient des projets et des politiques en faveur de l'environnement, du tourisme durable ou de l'innovation. La région est également impliquée dans le programme NEXT MED pour la période 2021-2027 qui concerne tous les pays riverains de la Méditerranée, dans le but de mettre en place une stratégie macro-régionale qui soit l'équivalent de la **Suera** pour les Alpes.

Un tiers de la population de l'Union européenne se situe dans les 63 régions de l'UE associées au programme Interreg Euro-MED. Provence-Alpes-Côte d'Azur s'y inscrit comme région d'échanges, touristique et portuaire, tournée vers la Méditerranée. Parmi les régions méditerranéennes, elle est en 2e position derrière l'Andalousie pour le fret maritime. Au sein d'un ensemble pourtant très touristique, elle se distingue par une forte part de nuitées ainsi qu'une intensité touristique élevée, devancée seulement par les îles et par quelques régions comme l'Algarve (Portugal), la Croatie occidentale, la Vénétie, la Toscane, la Catalogne ou le Languedoc-Roussillon.

Son positionnement au sein des régions méditerranéennes est favorable dans de nombreux domaines. La transition vers le numérique y est plus engagée et l'effort d'innovation plus marqué. La part de diplômés du supérieur y est aussi plus forte ▶ **figure**. Au niveau démographique, la part d'enfants y est plus importante et le niveau de fécondité est le plus élevé des régions méditerranéennes. L'engagement dans l'agriculture biologique est plus avancé.

Les régions françaises méditerranéennes comme le Languedoc-Roussillon partagent de nombreuses similitudes avec Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais deux régions méditerranéennes espagnoles ont également un profil assez proche : la région de Valence et la Catalogne. Leurs points communs portent moins sur la démographie que sur le niveau de formation, l'insertion dans l'emploi, la protection des espaces naturels, dans un contexte marqué par l'importance du tourisme et l'artificialisation des sols. La Catalogne présente également un niveau de revenu et une part de forêts équivalents à ceux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région de Valence s'en rapproche pour la part d'emploi dans l'économie de la connaissance et de la haute technologie.

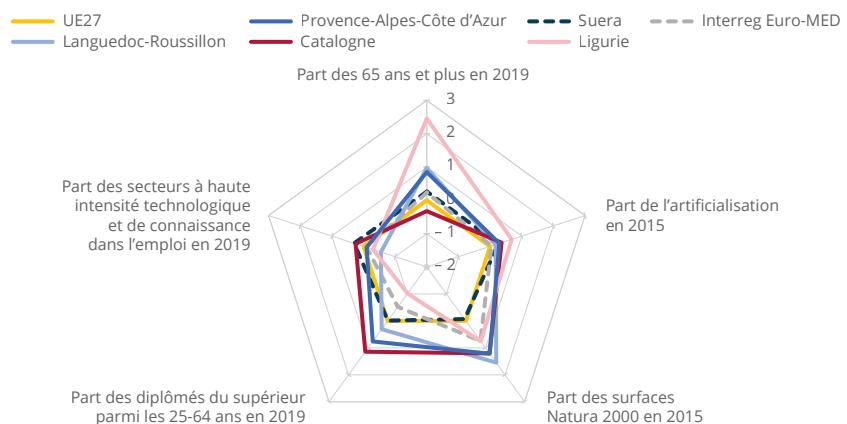
Au sein des régions alpines : plus de difficultés économiques mais des atouts environnementaux

La Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (Suera), ou macro-région alpine, constitue un cadre de travail commun pour 35 régions de l'Union européenne à 27 pays, auxquelles s'ajoutent les régions suisses et le Liechtenstein. Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé à la présidence française de la Suera 2020-2021 et accueille à Nice le secrétariat permanent de cette instance depuis 2022.

Les régions de l'Union membres de la Suera représentent 16 % de la population européenne. L'insertion dans l'emploi, le niveau de richesse et de revenu de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont moindres que dans la plupart des régions alpines, à l'économie davantage tournée vers l'industrie et les services aux entreprises à forte valeur ajoutée. En revanche, la région se distingue sur plusieurs indicateurs environnementaux. Elle se situe parmi les régions ayant les plus fortes parts de surfaces Natura 2000, de forêts et de surfaces agricoles biologiques et est moins affectée par les hausses de température que la majorité des régions.

Outre les régions françaises de la Suera, la Slovénie occidentale présente un profil assez proche de Provence-Alpes-Côte d'Azur par le niveau de revenus, de richesse et de formation, l'investissement dans l'effort de recherche, ainsi que par la part de surfaces naturelles et l'importance démographique de la jeunesse.

► Position de Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport à d'autres territoires européens



Note : valeurs centrées et réduites à la moyenne de l'UE27. Sur chaque axe, l'UE27 prend la valeur zéro.
Sources : Eurostat, Agence européenne pour l'environnement (AEE).

se situe toutefois dans la première moitié des régions, certaines régions riches et peuplées regroupant des capitales économiques pesant fortement dans la moyenne comme l'Île-de-France, la Lombardie, la région de Madrid, la Catalogne ou la Haute Bavière.

Stéphanie Durieux,
Benjamin Méreau (Insee)

► Méthode

Le champ de cette étude correspond aux 240 régions NUTS2 de l'Union européenne (UE) à 27 membres.

Les régions méditerranéennes du programme **Interreg Euro-MED** limité à sa rive nord correspondent à 63 régions NUTS2 de l'UE27 en géographie 2016, à savoir toutes les régions bulgares, grecques, croates, slovènes, Chypre, Malte, toutes les régions italiennes excepté le Trentin et le Sud-Tyrol, les régions espagnoles d'Aragon, Madrid, Castille-La Manche, Estrémadure, Catalogne, Valence, Baléares, Andalousie, Murcie, Ceuta, Melilla, les régions françaises du Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, les régions portugaises de l'Algarve, Lisbonne, Alentejero. L'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Bosnie font partie du périmètre mais hors UE.

Les régions alpines de la **Suera** correspondent à 35 régions NUTS2 de l'UE27 en géographie 2016 à savoir toutes les régions autrichiennes et slovènes, les régions françaises de Bourgogne, Franche-comté, Auvergne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, les régions allemandes de Stuttgart, Fribourg, Tubingue, Haute-Bavière, Basse-Bavière, Haut-Palatinat, Haute-Franconie, Moyenne-Franconie, Basse-Franconie, Souabe, les régions italiennes du Piémont, Vallée d'Aoste, Ligurie, Lombardie, Sud-Tyrol, Trentin, Vénétie, Frioul-Vénétie Julienne, auxquelles s'ajoutent la Suisse et le Liechtenstein.

Pour la France, les anciennes régions Auvergne et Bourgogne, bien que non alpines, sont intégrées au périmètre car elles font partie des nouvelles régions sur lesquelles se fonde la Suera. Le cas est similaire pour les régions allemandes.

► Définitions

Dans cette étude, le terme région fait référence à la classification européenne des régions **NUTS2**. Il s'agit des régions de la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) de niveau 2 d'Eurostat, niveau de base pour l'application des politiques régionales. En France, elles correspondent aux anciennes régions.

Le réseau **Natura 2000** rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne tout en maintenant des activités socio-économiques.

Les **PM10** et **PM2,5** correspondent aux particules de matière ou aérosols en suspension dans l'air et dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres (μm) et 2,5 micromètres (μm). La pollution de l'air aux particules correspond à leur concentration moyenne en $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les **sols artificialisés** recouvrent les sols bâtis et les sols revêtus et stabilisés (routes, voies ferrées, parkings, chemins...). L'**artificialisation** correspond à la transformation de sols agricoles, naturels ou forestiers en sols artificialisés par des actions d'aménagement.

L'**intensité touristique** désigne le rapport entre le nombre de nuitées dans les hôtels et établissements assimilés et le total de la population résidente permanente d'une zone géographique donnée.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'**indice de vieillissement** est le rapport de la population des 65 ans ou plus sur celle des moins de 20 ans.

L'**enseignement supérieur** correspond aux niveaux 5 à 8 de la classification internationale type de l'éducation (CITE ou *ISCED* pour *International Standard Classification of Education*). Le niveau 5 correspond à l'enseignement supérieur de cycle court (en France, BTS, DUT...). Le niveau 6 correspond à l'équivalent de la licence. Le niveau 7 correspond à la maîtrise universitaire ou équivalent. Le niveau 8 correspond au doctorat ou équivalent.

Un **NEET** (*neither in employment nor in education or training*) est une personne de 15 à 29 ans qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle).

Le **produit intérieur brut** aux prix du marché vise à mesurer la richesse créée par tous les agents, privés et publics, sur un territoire national pendant une période donnée. Le **standard de pouvoir d'achat** (SPA) est une unité monétaire artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Ainsi, un SPA permet d'acheter le même volume de biens et de services dans tous les pays. Cette unité permet des comparaisons en volume significatives des indicateurs économiques entre les pays.

L'**effort de recherche et de développement** (R&D) est la part du produit intérieur brut aux prix du marché (PIB) consacrée aux dépenses intérieures de R&D (DIRD). Il correspond donc au ratio DIRD/PIB.

Les **secteurs à forte intensité technologique et de connaissance** (HTC, *high-tech industry and knowledge-intensive services*) correspondent à l'ensemble des secteurs manufacturiers de haute technologie et des secteurs des services à haute technologie et à haut niveau de savoir.

► Sources

La majorité des données provient d'**Eurostat** et est en géographie 2016.

Les données de pollution aux particules PM2,5 sont rassemblées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (**OCDE**).

Les surfaces Natura 2000 sont issues de l'Agence européenne de l'environnement (AEE), la part des surfaces biologique dans l'ensemble de la surface agricole utile de l'**Agence bio**. L'effort de recherche et développement provient de l'**Insee** et du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour les régions françaises et d'Eurostat pour les autres régions.

L'évolution des températures est mesurée par l'**UERRA** (*Uncertainties in Ensembles of Regional Reanalyses*, Commission européenne, Copernicus, ECMWF, Climate Change Service). La source **Lucas** d'Eurostat est utilisée pour la part des forêts et l'artificialisation.

► Pour en savoir plus

- **Arrighi J.-J.** et al., « Atlas régional : Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises », *Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 4, juin 2016.
- Commissariat général au développement durable, *Chiffres-clés du climat, France, Europe, Monde*, édition 2019.
- **Rouaud P.** (Insee), **Channac Y.** (Atmosud), « Pollution de l'air par les PM10 – En 2017, le seuil de l'OMS dépassé pour la moitié des résidents de la région », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 80, novembre 2019.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, L'Europe de l'éducation en chiffres, 3^e édition, 2020.
- **Bernard J.**, « Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes », *Insee Focus* n° 229, mars 2021.